

Département de MAINE ET LOIRE  
Arrondissement de Saumur  
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du conseil municipal du 10 janvier 2017

Convocation du 02/01/2017

Nombre de conseillers en service : 15

Conseillers présents : 11

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 13/01/2017.

L'an deux mil dix-sept, le dix janvier à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de janvier sous la présidence de Monsieur Florian STEPHAN, Maire,

**Président** : Florian STEPHAN

**Secrétaire de séance** : Roger FRESNEAU

**Présents** : Florian STEPHAN, Roger FRESNEAU, Claude LECHAT, Marie-Claire VIRIEUX, Yvonne FREMONT, Christophe Gaignon, Dominique GIRARD, Isabelle JOREAU, Loïc LAFOURCADE, Mireille FOURMOND, Thierry MARCHAU.

**Absents** : Emmanuelle PATURAL, Jean-Baptiste ROTTIER, Nicolas DAVIAUD.

**Bon pour pouvoir** : de Armelle PONCET à Roger FRESNEAU

DCM 2017-02

Salle culturelle et de loisirs (volets roulants).

Le Maire informe le conseil municipal que 4 tabliers de volets roulants sont à changer suite à des actes de vandalisme. Il propose des devis :

- SARL A2F Menuiserie sise à Les Verchers sur Layon (49700) « 30 Rte des Fontaines » pour un montant de 6 628 €HT soit 7 953.60 € TTC

- TRYBA sise à Saumur n'a pas répondu

Après en délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**DECIDE** à l'unanimité des membres présents de changer les 4 tabliers de volets roulants à la salle culturelle et de loisirs suite à des actes de vandalisme.

**CONFIE** les travaux cités ci-dessus à la SARL A2F Menuiserie sise à Les Verchers sur Layon (49700) « 30 Rte des Fontaines » pour un montant de 6 628 €HT soit 7 953.60 € TTC

**CHARGE** Monsieur le Maire de signer et d'effectuer au nom de la commune les dits travaux.

Pour copie certifiée conforme,  
LA BREILLE LES PINS, le 12/01/2017

**Le Maire,**  
**F. STEPHAN**



Certifié exécutoire par le Maire  
Compte tenu de la transmission  
en Sous-préfecture de Saumur,  
Le 13/01/2017  
Et de la publication, le 13/01/2017